



Les droits au chômage du chef d'entreprise

Un chef d'entreprise peut-il bénéficier des allocations chômage au moment de la création de son activité, ou après avoir arrêté son activité, ou encore pour cause d'arrêt d'une activité salariée qu'il exerçait en parallèle ?

Voyons les droits au chômage du chef d'entreprise en fonction des différents cas de figure.

1) Cas du chômeur qui souhaite créer une entreprise.

Un créateur d'entreprise indemnisé par Pôle Emploi peut opter pour le maintien de ses allocations chômage lors du démarrage de son activité. Voir notre article sur le **maintien des droits ARE**.

2) Cas du chef d'entreprise qui arrête son activité entrepreneuriale.

Le chef d'entreprise qui arrête son activité entrepreneuriale n'a pas le droit aux allocations chômage, quelque soit le statut juridique concerné : auto-entrepreneur, micro-entrepreneur, entrepreneur individuel au réel, gérant d'EURL ou SARL, ou **Président de SAS-SASU**.

Toutefois, dans certains cas, un gérant peut bénéficier de la couverture par l'assurance chômage :

- le gérant doit être minoritaire au capital,
- un contrat de travail doit être signé montrant l'existence d'un lien de subordination,
- le cas du gérant égalitaire, plus délicat, fait l'objet d'une analyse au cas par cas par Pôle Emploi.

Remarque : le gouvernement d'Edouard Philippe a pour objectif de mettre en place une assurance chômage facultative pour les chefs d'entreprise.

3) Cas du double statut chef d'entreprise ET emploi salarié, avec arrêt de l'emploi salarié.

Si le chef d'entreprise cumule son activité de dirigeant avec un contrat de travail classique conclu avec une autre organisation, alors il pourra bénéficier des droits au chômage en cas de rupture de ce contrat de travail (rupture conventionnelle, licenciement, démission pour cause légitime...).

Créez votre entreprise directement en ligne.

WikiCrea a sélectionné **Legalstart** pour vos formalités de création en ligne. **Pourquoi Legalstart ?** Tout simplement parce qu'il s'agit de l'offre la plus complète et la moins chère du marché. **Cliquez ici pour en savoir plus et débiter vos démarches en ligne.**

Un modèle de plan financier sur Excel, gratuit.

Cliquez ici pour accéder à notre modèle de prévisionnel financier gratuit et facile à remplir.